



CHARTRE POUR DES EVENEMENTS ECO-RESPONSABLES A MONACO



L'organisateur d'un événement à Monaco s'engage à entrer activement dans une démarche de développement durable, en réduisant l'empreinte écologique de son événement.

Le choix des cibles doit rester réaliste. Il doit s'adapter au type d'événement organisé.

Ce document indique les objectifs à respecter à chaque étape de l'événement. Il a pour objectif de préconiser un comportement vertueux. Pour vous soutenir dans cette action, un guide, en annexe, propose des exemples d'actions à mettre en œuvre pour les réaliser.

Objectif



01

Limiter l'empreinte écologique du transport des personnes et des marchandises

La lutte contre la pollution de l'air est un enjeu de santé publique majeur. En réduisant le trafic routier et en choisissant de privilégier des solutions de transport alternatives, peu émettrices de gaz à effet de serre et de particules, l'organisateur se conforme à la politique de transport propre de la Principauté. Il améliore aussi l'environnement sonore de l'événement et le confort des riverains.

Objectif



02

Réduire les consommations énergétiques et les nuisances lumineuses

La nécessaire transition énergétique exige de revoir les habitudes de consommation, d'innover en termes de dispositifs et de se tourner vers de nouveaux modes de consommation.

Préconisations :

- Faire un usage raisonné de l'énergie dans tous les postes de consommation.
- Favoriser les énergies renouvelables.

Objectif



03

Préserver la santé auditive des participants et la tranquillité du voisinage

Intégrer la thématique de gestion du bruit généré par l'événement dans l'aménagement du site et la planification de ses activités. Les organisateurs sont les premiers acteurs de la qualité sonore de leur événement, étroitement liée à la santé publique et au respect du cadre de vie des avoisinants.

Préconisations :

- Mettre en place un plan de gestion du bruit lié à l'évènement.
- Adopter une démarche préventive en matière d'exposition sonore des participants, des employés et des avoisinants.

Objectif



04

Privilégier l'utilisation de produits et d'installations réutilisables et recyclables

L'utilisation quotidienne de matériaux non recyclables entraîne une pollution majeure qui peut être fortement réduite par des moyens simples.

Préconisations :

- Utiliser et organiser la récupération de produits, installations et matériaux naturels et recyclables (jonc de mer, sisal...) ou éco-conçus, réutilisables et non jetables
- Privilégier le bois et les objets en bois certifié ou issus de forêts gérées durablement.

Direction de l'Environnement

Le triton - 4ème étage
5 rue du Gabian

MC 98000 Monaco
Tél. : (+377) 98 98 83 41
Fax. : (+377) 92 05 28 91
environnement@gouv.mc



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



Objectif

05

Réduire les déchets à la source

La meilleure gestion des déchets consiste à en produire le moins possible. Cependant, tous les événements sont générateurs de déchets qu'il convient de trier et de valoriser le mieux possible.

Préconisations :

- ✿ S'informer sur la réglementation en vigueur et la respecter.
- ✿ Réduire les déchets à la source (achat et acheminement de produits sans emballage).
- ✿ Trier et valoriser les déchets sur site en association avec une communication adaptée.



Objectif

06

Privilégier une restauration durable

Lutter contre le gaspillage alimentaire, privilégier une alimentation saine, avec des produits de proximité et de saison, générer le moins de déchets possibles, voilà quelques-unes des raisons qui doivent inciter à porter une attention toute particulière à toutes les étapes de la restauration.

Préconisations :

- ✿ S'informer sur la réglementation en vigueur et la respecter.
- ✿ Appliquer une politique d'achats écoresponsables.
- ✿ Proscrire l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique.
- ✿ Donner les produits comestibles restants.



Objectif

07

Eco-communiquer et sensibiliser le public

Mettre en place une communication écoresponsable. La communication est essentielle pour faire connaître l'événement et assurer sa pleine réussite. Elle peut néanmoins être conçue avec un moindre impact sur l'environnement.

Préconisations :

- ✿ Dématérialiser la billetterie et la communication au maximum.
- ✿ Privilégier l'utilisation et la vente de produits respectueux de l'environnement
- ✿ Diffuser sur l'événement une communication incitative à une attitude éco-responsable.



Objectif

08

Sensibiliser aux enjeux du développement durable et de la protection de l'environnement

Pour s'assurer de la bonne adoption des engagements de cette Charte et de la valorisation des efforts entrepris, la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes est essentielle.

Préconisations :

- ✿ Valoriser l'action environnementale de l'événement.
- ✿ Conscientiser les parties prenantes et le public aux enjeux du développement durable et à la démarche éco-responsable de l'événement.
- ✿ Privilégier les spectacles respectueux de l'environnement.
- ✿ Respecter la réglementation sur les espèces protégées.



Objectif

09

Connaître, faire connaître et compenser l'empreinte écologique de l'événement

Réaliser un bilan carbone et le communiquer. Il peut être effectué sur le site de la Direction du Tourisme et des Congrès ou par un organisme spécialisé.

Si l'événement est récurrent, nous vous conseillons vivement d'afficher un historique des bilans GES pour valoriser la progression de la démarche écoresponsable.

Signature de l'organisateur de l'événement

Signature de la Direction de l'Environnement